

SYNTHESE DE LA TABLE RONDE N°3 Journée nationale d'échanges et de formation dédiée aux Parcours et à la Coordination du 10 novembre 2022

Table ronde n°3 : La coordination dans le secteur médicosocial

La troisième table ronde propose un débat sur la thématique de la coordination dans le secteur médico-social entre Sandrine Carabeux, pilote de l'Équipe Relai Handicaps Rares d'Ile de France, Marie Casier, chargée de mission sur le projet Communauté 360 du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine de la Fondation des Amis de l'Atelier, Françoise Ellien, directrice de l'Association SPEC-DAC 91 Sud et Équipe Territoriale de Soins Palliatifs 91 Sud ainsi qu'avec Claire Le Lagadec, coordonnatrice de parcours PCPE de la Fondation des Amis de l'Atelier.

L'élargissement de l'environnement de la coordination ces dernières années a augmenté les besoins d'information et d'orientation pour les usagers ainsi qu'une coordination accrue entre les professionnels du secteur. La multiplication des structures représente un risque de confusion pour Françoise Ellien qui propose « *de bâtir une culture commune avec l'ensemble du personnel et d'opérer au décloisonnement des politiques que les ARS, les Conseils départementaux et les Régions doivent mettre en œuvre* ».

En effet, pour assurer la subsidiarité de l'accompagnement, un enjeu de connaissance des dispositifs existe pour les professionnels. L'Équipe Relai handicaps Rares d'Ile de France de Sandrine Carabeux s'attache à y répondre en organisant des rencontres avec les MDPH, en essayant d'identifier les compétences et les ressources de chacun dans les départements qui peuvent évoluer en fonction des prises en charge qui se présentent à chaque équipe, et ce notamment dans le cadre du handicap rare où généralement, plusieurs déficiences se cumulent, ce qui nécessite les compétences de divers professionnels qu'il s'agit de coordonner. À titre d'exemple, l'ERHR IDF travaille avec plus de 200 acteurs partenaires sur le territoire régionale francilien.

Aussi, le PCPE, Pôle de Compétence et de Prestation externalisé, a pour mission d'accompagner les patients dans la recherche de solution par le truchement d'une notification MDPH d'un an renouvelable. Pour Claire Le Lagadec, « *la mission la plus importante et la plus lourde est la recherche d'établissement* » qui intervient une fois qu'une évaluation et un accompagnement sont mis en place. Le PCPE a pour ambition d'accompagner un public large sans restriction et de mettre en lien, au travers de la communauté 360, l'ensemble des professionnels et des structures à même d'accompagner le bénéficiaire.

Le besoin d'accompagnement et d'orientation est très variable en fonction des bénéficiaires, de la complexité de la situation et du handicap. Marie Casier témoigne de cette diversité de mission qu'elle rencontre au sein de la Communautés 360 du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine pour lesquelles l'accompagnement commence généralement par un appel sur le numéro vert : « *Il peut y avoir des appels très simples avec des personnes qui découvrent le monde du handicap comme des situations plus chronophages ou nous avons un rôle d'alerte notamment pour les situations sans solutions qui ne sont pas repérées* ».

L'ensemble des intervenants rejoignent le rappel de Françoise Ellien pour qui « *on ne doit pas se contenter d'informer, il faut surtout suivre la demande traitée même si on n'était pas le bon dispositif de départ* » avant que Sandrine Carabeux confirme que « *même si un appel ne nous est pas destiné, on va par exemple réorienter vers la Communauté 360* ».

Marie Casier remémore aux participants et au public que, théoriquement, tout le monde fait partie de la Communauté 360 conformément aux ambitions des pouvoirs publics. La Communauté 360 doit rassembler et opérer au partage des connaissances entre les professionnels.